

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts en faveur des zones urbaines en difficulté, La Courneuve le 20 octobre 2015.

Mesdames, Messieurs les Ministres - car j'ai voulu venir avec une partie du Gouvernement, les ministres les plus impliqués dans l'action pour l'économie, mais aussi pour l'emploi, la ville, et tout ce qui a trait à la valorisation de nos talents, et je salue les élus, le maire, le président du Conseil départemental, les parlementaires, les maires qui sont venus ici en voisins parce qu'ici nous sommes dans un lieu où il y a de la vitalité.

Je voulais aussi, avec les institutions qui nous ont accompagnés, notamment la Caisse des Dépôts, montrer qu'à travers une nouvelle agence, nous pouvons soutenir et favoriser le développement économique dans les quartiers et dans les territoires fragiles.

Parce que nous voulons montrer qu'il y a un avenir. Il y a un avenir pour la jeunesse, pour les quartiers, pour les territoires, même quand ils sont les plus fragiles. C'est pourquoi, je veux, ici, à La Courneuve, lancer l'Agence nationale France Entrepreneurs dans un lieu qui justement démontre cette vitalité, cet engagement et cette créativité. La MIEL, Monsieur le président, a cette vocation. J'ai pu ici m'entretenir avec plusieurs créateurs, dans des domaines très différents, qui ont fait le choix de venir à La Courneuve. Parfois ils n'étaient pas de la ville, du département, mais ils savent qu'ici, il y a une capacité d'innovation et de création.

Cette pépinière permet d'accompagner les créateurs, d'assurer leur développement. Car nous savons bien qu'il y a une très grande vulnérabilité des entreprises. D'où la nécessité, avec les réseaux de créateurs, avec les financeurs, d'avoir une agence qui puisse apparaître comme l'interlocuteur - non pas celui qui mettrait sous tutelle toutes les initiatives, mais celui qui leur donnerait une chance de plus.

Je viens, dix ans presque jour pour jour après la tragédie de Clichy et après les événements terribles qui avaient marqué notre pays, les émeutes. Nous voulions, dix ans après, à la fois porter ce souvenir, mais aussi montrer que nous étions aujourd'hui dans une nouvelle phase, une phase de construction, d'apaisement, mais aussi une phase de volonté d'égalité.

Depuis 2012, mon devoir en tant que Président de la République est d'assurer l'égalité de tous dans tous les territoires. Il n'y a pas de quartiers perdus dans la République. Il n'y a pas une France périphérique à côté d'une France des villes, une France tranquille. Non. Il y a la France dans laquelle l'égalité doit être assurée.

L'égalité passe d'abord par l'école. C'est le sens de la politique d'éducation prioritaire que nous menons : de nouveaux réseaux d'éducation prioritaire il y en a près de 1.100. dans ces réseaux, il y a plus de maîtres que de classes, il y a des possibilités de scolariser les enfants avant trois ans, une aide aux devoirs, des enseignants qui sont dédiés spécifiquement à ces accompagnements, on y fait un effort supplémentaire de prévention, de sécurité. En Seine-Saint-Denis, où il y avait des besoins considérables et les élus m'en ont saisi à plusieurs occasions un plan triennal spécifique a été mis en place pour toutes les écoles publiques du premier degré, avec 500 postes en plus, dont la moitié cette année.

Assurer l'égalité, c'est aussi permettre à des jeunes qui sont sortis très tôt du système scolaire, souvent sans qualification, de pouvoir accéder à une deuxième chance. Hier se tenait la conférence sociale. Le gouvernement a annoncé que dans le cadre du Compte Personnel d'Activité, dans le Compte Personnel Formation, qui est intégré à ce Compte d'Activité, les

u Activite, dans le Compte Personnel Formation, qui est integre a ce Compte u Activite, les jeunes trop tôt sortis du système sans qualification se verront dotés de 400 heures de formation. Ces heures leur permettront, à tout moment, de pouvoir retourner dans un lieu de formation, sans qu'ils leur en coûtent quoi que ce soit, ou sans qu'il en coûte quoi que ce soit à leur employeur, pour pouvoir retrouver une chance de plus.

Assurer l'égalité, c'est aussi créer de la mixité sociale. Ici dans cette pépinière, la mixité est visible, comme dans l'entreprise que j'ai visitée à La Courneuve où l'entreprise fait valoir la mixité et la diversité comme un atout, un élément de sa compétitivité. Cette mixité sociale doit également être mise en place dans les collèges, et je voulais que la ministre de l'Education puisse expérimenter dans dix départements une nouvelle sectorisation, pour que l'on apprenne à vivre ensemble.

L'égalité, c'est aussi le renouvellement urbain : permettre de vivre mieux dans un endroit plus beau, plus économe des ressources naturelles, des ressources rares, dans des endroits qui peuvent être aussi connectés. C'est notre conception de la politique de la ville, d'où la présence ici du ministre. Des moyens ont été ciblés dans 200 quartiers qui concentrent les plus grandes difficultés sociales, où les niveaux de revenus sont les plus modestes. Pendant dix ans, 20 milliards d'euros y seront investis. C'est l'apport de l'Etat qui crée l'effet de levier et qui permet d'avoir cette mobilisation. J'ai également voulu que, dans le cadre des projets de transport collectif, de mobilité durable et je sais ce que cela peut représenter pour un certain nombre de villes un tiers de ces financements puisse aller dans les quartiers de la politique de la ville. Pour que l'on aille plus vite dans la desserte de ces lieux, qu'ils ne soient pas des lieux d'oubli, de relégation, devenant alors rapidement des lieux de ségrégation.

L'ANRU et la Caisse des Dépôts, aussi, investiront 600 millions d'euros pour offrir aux TPE et aux PME des locaux adaptés pour l'accueil des activités. Cela pourra enrichir l'action de l'Agence France Entrepreneur.

Je voulais aussi que, dans le cadre de la politique de la ville, il puisse y avoir une participation des citoyens. Parce qu'on le doit à ceux qui habitent dans ces villes, dans ces quartiers, dans vos quartiers. Je voulais qu'il puisse y avoir des Maisons du projet et des Conseils Citoyens au sien desquels les habitants pourront donner leur avis, partager leur expertise - qui en vaut bien d'autres, même celle des techniciens - pour élaborer ensemble la politique que nous voulons pour les villes.

Cette participation des citoyens suppose que les associations soient au cur du projet urbain. 7.000 associations, 12.000 médiateurs sociaux, des milliers de bénévoles, d'animateurs doivent être soutenus, parce que s'il n'y a que du bâti, s'il n'y a pas de vie, s'il n'y a pas de capacités pour accompagner, pour animer, pour essayer d'aller chercher ceux qui peuvent à un moment dériver - et puis aussi promouvoir le talent de ceux qui veulent réussir et parfois réussir plus vite - alors il n'y a pas de politique de la ville. Nous avons donc ajouté 100 millions d'euros de crédit de subventions aux associations. Je fais confiance aux élus, aux maires, pour mettre en uvre ces moyens-là. Parce qu'ils savent bien, ces élus, que quel que soit leur dévouement, ils ne peuvent pas agir sans ces relais. Ici, d'une certaine façon, nous sommes dans un cadre qui correspond à cet engagement associatif.

Enfin, la politique de la ville est une politique de l'emploi. C'est aussi le sens de la présence de Myriam EL KHOMRI. C'est dans cet esprit que le gouvernement mobilise pour l'emploi les missions locales nous y sommes dans 1.500 quartiers, avec 250 conseillers dédiés. J'ai voulu aussi que les emplois d'avenir, qui concernent 30.000 jeunes des quartiers, puissent justement être une réponse - pas la seule réponse, mais une réponse - et que, pour les nouveaux emplois, nous fassions aussi un effort. Je demande aux élus de s'y consacrer pleinement pour que l'on puisse utiliser ce dispositif en faveur mais pas exclusivement des habitants des quartiers, des jeunes.

Nous voulons également doubler le nombre de bénéficiaires de la Garantie jeunes - vous savez ce soutien important qui est proposé à des jeunes qui sont sans emploi, sans formation, perdus et qui veulent s'en sortir - de 50.000 aujourd'hui, il y en aura 100.000 en 2017. Et puis nous avons introduit un nouveau contrat, le contrat Starter - qui veut tout dire : pour démarrer - et qui

permet aux jeunes des quartiers de la politique de la ville de s'insérer durablement dans l'emploi du secteur marchand. Pas simplement dans les contrats aidés, non : dans les entreprises. Pour que les entreprises soient incitées à embaucher grâce à ce contrat, 45% du SMIC brut seront remboursés.

Réaliser l'égalité, c'est également assurer dans tous les territoires les moyens du développement économique. Il n'y a pas des territoires où il y aurait de l'emploi, et puis des territoires où il y aurait de l'habitat. Il n'y a pas des territoires où il y aurait des grandes entreprises, et puis d'autres où il y n'aurait que des commerces ! Il n'y a pas des territoires où il y aurait des startups, des entreprises innovantes, et puis d'autres où les entreprises n'offriraient que des emplois plus traditionnels. Le développement économique doit être partout, sinon, d'ailleurs, il ne sera nulle part. On ne peut pas avoir une France qui serait disparate, incohérente, qui serait finalement un puzzle dont on ne verrait plus l'unité.

Il est vrai que tous les Français ne sont pas égaux face au développement économique. Dans les quartiers de la politique de la ville - c'est un signe de vitalité et la preuve des atouts de ces quartiers - il y a deux fois plus de créations d'entreprise qu'ailleurs. Mais, au bout de trois ans, il y a aussi deux fois plus de créateurs qui déposent le bilan qu'ailleurs. Ce résultat n'est pas un défaut de talent, ou même de préparation du créateur : c'est un manque d'appui, d'accompagnement, qui provoque, hélas, cet échec. Ces entrepreneurs de quartier ont moins de réseaux personnels, moins d'appui pour l'accompagnement, moins de fonds propres pour investir, moins de locaux pour y loger leurs salariés ou leurs activités, et moins d'accès à la commande publique ou privée. Alors, j'ai voulu que soit créée une Agence de développement économique que l'on appelle France Entrepreneur. J'ai demandé à une Présidente de région, Marie-Guite DUFAY - qui connaît bien ces sujets-là pour les avoir expérimentés sur son propre territoire, avec un réseau d'experts - de nous faire un certain nombre de propositions, et sur ces bases, nous avons pu décider de cette création.

Cette Agence va prendre appui sur l'Association pour la Création d'Entreprise je salue son président et cette Agence va mutualiser, fédérer les moyens de l'Etat et ceux de la Caisse des Dépôts, pour donner plus de cohérence, de visibilité, et d'efficacité à l'action. Elle demandera à tous les grands réseaux et je veux les saluer qui soutiennent la création d'entreprise l'Adie, les Boutiques de gestion, France Active, Initiative France, le réseau Entreprendre de travailler ensemble. Chacun de ses réseaux avec ses méthodes, ses parrains, ses moyens, mais avec le souci d'agir dans la même direction et notamment sur les territoires fragiles.

Cette Agence offrira aux régions, indispensables pour le développement économique, un interlocuteur national unique. Cette Agence évaluera l'action publique en faveur de la création d'entreprise. Elle pourra donc montrer si nos procédures, nos méthodes, nos moyens financiers sont appropriés. Lorsqu'il y a des réussites, elle pourra les diffuser partout. Il y aura donc des échanges d'information entre les réseaux de création d'entreprises pour que nul ne soit perdu, qu'aucune volonté de créer ne puisse être découragée, abandonnée.

L'Agence France Entrepreneur sera également une structure nationale légère, il ne s'agit pas d'ajouter de l'administration à l'administration - une trentaine de personnes, et elle s'appuiera sur des organismes professionnels - les Chambres de commerce, les Chambres de métiers, les experts-comptables bref, elle mettra en réseau. Ce qu'il y a de plus troublant dans l'action publique est que l'on peut créer des dispositifs, on peut avoir les instruments, on peut avoir les financements, mais si ceux pour lesquels c'est prévu ne les connaissent pas, et s'ils ne savent pas où aller et s'ils se perdent en chemin, alors c'est un gâchis. Les décideurs penseront qu'ils ont agi dans l'intérêt général pour le bien commun, et les citoyens seront encore plus frustrés. Parce qu'ils entendront une parole publique qui ne sera pas transformée en acte. Parce qu'il y aura sans doute des financements qui auront été dégagés et qui ne seront même pas utilisés ! Nous avons donc cette obligation de mettre en réseau et de donner une information elle est possible aujourd'hui, avec le numérique qui fasse qu'aucune initiative ne se perde, qu'aucune chance ne soit gâchée.

Cette Agence aura donc quatre priorités : accompagner les créateurs d'entreprise dans les

territoires fragiles. Elle demandera à chaque grand réseau de multiplier par quatre le nombre d'entrepreneurs issus de ces territoires pour atteindre 20 % au lieu de 5 % aujourd'hui. 20 % des créateurs qui sont accompagnés par ces grands réseaux devront donc venir des quartiers et des territoires fragiles - première priorité.

Deuxième priorité : accompagner les entreprises tout au long du développement. Pas simplement au moment de la création, mais là où se font les choix, l'investissement, l'embauche, l'exportation, et là où il faut trouver de nouveaux financements. Des rendez-vous de bilan toutes les années de la vie de l'entreprise seront mis en œuvre dès 2016, et je remercie l'Ordre des Experts Comptables qui va multiplier ces interventions. 8.000 experts se sont déjà manifestés pour aider les créateurs à construire leur plan de financement et à monter les dossiers bancaires. Troisième priorité : créer une entreprise c'est bien, créer de l'emploi c'est encore mieux. Donc l'Agence accompagnera le créateur dans cette démarche d'embauche. Et chaque entreprise qui se crée en France, il faut que ce soit plus d'emplois pour notre pays. La création d'entreprise n'a de sens que si elle est une création de richesses, une création d'activités et une création d'emplois. D'ici 2017, 10.000 entrepreneurs qui ont le potentiel pour créer des emplois - et qui pour l'instant sont réticents à le faire, parce qu'ils craignent que cela puisse engendrer des difficultés ou des coûts qu'ils ne pourraient pas assumer - seront identifiés et appuyés pour leurs premiers recrutements. C'est la vocation de l'Agence.

Quatrième priorité : former les entrepreneurs aux nouvelles technologies. Le ministre de l'Economie est là, il prépare un projet de loi sur les opportunités économiques. En se posant les questions suivantes afin d'y apporter des réponses, des cadres d'action : « qu'est-ce que le numérique, qu'est-ce que les technologies liées aux énergies renouvelables ou à l'efficacité énergétique, qu'est-ce que nous pouvons faire avec ces nouveaux outils qui nous permettent d'être plus performants, plus créateurs d'activités et meilleurs dans la compétition ? ». Pour cela, il faut de la formation. Hier, c'était le grand enjeu de la Conférence sociale. Chacun comprend que, avec le numérique, nous allons changer de dimension, changer de rythme, changer d'intensité, quelquefois changer de secteur, parfois même changer d'emploi. Chacun comprend aussi que la transition énergétique va avoir des effets considérables, de nouvelles industries vont se créer, d'autres vont devoir s'adapter. Il y a ce besoin pour les personnels mais cela vaut pour les créateurs de se former. L'Agence lancera un appel à projet dès le mois de février pour financer les formations numériques tournées vers l'entrepreneuriat, pour que le créateur puisse tout de suite utiliser les nouvelles technologies et notamment le numérique. Cela s'inscrira d'ailleurs dans la grande Ecole du Numérique que j'ai lancée il y a quelques semaines et qui n'est pas une école avec un siège et puis une sélection, mais qui est une grande école au sens où elle s'appuie sur tout ce qui peut exister en matière de formation numérique pour emmener le plus de jeunes possible vers ces nouveaux métiers.

Cette Agence va être dotée de 60 millions d'euros qui financeront l'action des grands réseaux associatifs. S'ajouteront à ces crédits, 50 millions d'euros issus du programme d'investissements d'avenir pour apporter les fonds propres nécessaires aux projets des chefs d'entreprise, soit 110 millions d'euros dans une première phase. Et cette Agence pourra, avec la Caisse des Dépôts, avec la Banque Publique d'Investissement, avec le réseau bancaire aussi, apporter des moyens financiers. J'ai d'ailleurs évoqué tout à l'heure ce que pouvait être l'intervention, notamment de la Caisse des Dépôts.

Au-delà de ces moyens financiers, ce qui compte énormément, c'est l'accompagnement d'autres chefs d'entreprise : ceux qui ont cette expérience, qui ont vécu et qui ont pu connaître un développement très rapide de leur activité, et je remercie les chefs d'entreprise qui ont accepté de se constituer en réseau auprès de l'Agence et qui vont être regroupés dans un Comité d'orientation stratégique qui épaulera les salariés de cette Agence dans toutes les missions. Ce comité sera présidé par Mohed ALTRAD, un chef d'entreprise qui est parti de rien, comme beaucoup de chefs d'entreprise, et qui a été capable de créer le premier grand groupe au niveau européen et sans doute mondial, d'échafaudage. Je veux ici saluer ce parcours et saluer cet engagement, parce qu'il veut aussi que d'autres puissent être capables de le faire ce qu'il a fait. Voilà ce que j'étais venu vous dire, rappelant un drame il y a dix ans, qui avait profondément

voilà ce que j'étais venu vous dire, rappelant un drame il y a dix ans, qui avait profondément bouleversé notre pays et qui avait obligé, je me souviens, le gouvernement de l'époque, à décréter l'état d'urgence quand il y avait des émeutes. C'est une toute autre image qu'il faut donner aujourd'hui des quartiers de la Seine-Saint-Denis et de la politique que nous voulons mener pour la ville et pour l'égalité. Ce que nous devons montrer, c'est qu'il y a des talents, des entrepreneurs, des créateurs, des jeunes, qui veulent tout simplement réussir.

C'est vrai qu'il y a ce que peuvent faire les politiques publiques, je l'ai évoqué, sur l'éducation, sur la ville, sur le logement, sur le transport, et puis il y a ce que la société elle-même peut faire pour se mettre en mouvement. Cette société, c'est celle que la jeunesse peut demain préparer : ce sont les talents, les créateurs, les territoires. On le voit ici, il y a, en matière culturelle, en matière sportive, beaucoup de talents - on les connaît, on les reconnaît ! - mais ici, on ne veut pas simplement être dans la culture ou dans le sport - même si c'est essentiel. On veut assurer développement économique et entrepreneurial dans tous les secteurs. On veut réussir sa vie professionnelle. On veut pouvoir être salarié quand c'est possible et créateur quand on en a la vocation. Nous voulons que cette richesse qui existe, cette capacité, cette volonté d'innovation, puissent se trouver consacrées.

On parle souvent de ce qui ne va pas. C'est un classique dans l'ensemble de notre vie publique ou dans notre vie médiatique. Je veux parler de cette France que l'on ne voit pas, que l'on ne montre pas, qui est parfois invisible mais qui réussit. Ces réussites, je veux les promouvoir partout, sur tous les territoires. La réussite, c'est la promesse de la République, c'est un droit pour les jeunes, c'est un devoir pour nous, et encore davantage quand on est élu au plus haut niveau de l'Etat.

Réussir c'est quoi pour un jeune, ici comme ailleurs ? Pouvoir se former, pouvoir disposer d'un emploi, d'un logement, pouvoir s'engager dans la vie citoyenne et pouvoir créer quand on en a pris la décision. Réussir, c'est donc pouvoir accéder à toutes les opportunités, en luttant contre toutes les discriminations. C'est la raison d'ailleurs pour laquelle la Garde des Sceaux introduira dans notre loi une action de groupe pour lutter contre les discriminations, à l'embauche, dans les loisirs, dans les transports, dans le logement.

La pire des discriminations, c'est lorsqu'on prétend que l'on est dans une société d'égalité et que l'on n'a pas tous les mêmes conditions pour la réussite. Et donc nous ferons en sorte que cette Agence France Entrepreneur puisse participer de cette belle ambition de l'égalité du développement, de la création.

Rien ne sera possible sans les élus, sans les réseaux que j'ai salués, sans l'engagement. Mais rien ne sera possible sans les jeunes eux-mêmes, sans les créateurs. Il faut leur donner tous les moyens pour arriver à réussir leur vie, et réussir pour notre pays, parce que c'est ici que se trace l'avenir de notre pays. C'est un grand enjeu qui va d'ailleurs sans doute scander la vie publique pendant longtemps : est-ce que l'on veut vivre ensemble, est-ce que l'on est capable de former une même France, une même société, à égalité de droits, de devoirs, de réussites, de chances ? Ou est-ce que l'on doit être séparé ? Est-ce que l'on doit être, pour les uns ou pour les autres, des suspects, parce qu'on ne serait pas du bon quartier, de la bonne couleur de peau, ou du bon milieu social ?

C'est un enjeu considérable qui n'est pas abstrait. Ce ne sont pas simplement des valeurs de la République que je viens d'évoquer. C'est la capacité de la République à nous permettre de vivre ensemble, de vivre mieux ensemble et de pouvoir donner à chacune et à chacun conscience qu'il peut réussir sa vie, que nul n'est perdu d'avance, et que chacun peut gagner ensemble.

Merci.